



Mairie de SAINT-CERE

3 651 habitants – 46400 SAINT-CERE



Un adjoint au Chef de Service de Police Municipale (h/f)

Cadre d'emploi des chefs de service de police municipale

- Fonctionnaire territorial filière de police, Catégorie B en poste ou lauréat de concours avec expérience (une catégorie C au grade de brigadier-chef principal avec expérience peut être envisagée)
- Fonctionnaire d'Etat par voie de détachement
Poste à temps complet

CONDITIONS D'EXERCICE

Temps de travail : 35 h/semaine

Lieu d'exercice : commune de SAINT-CERE

Grade : chef de service de police municipale ou brigadier-chef principal

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire

Spécificités du poste : Travail sur le terrain et en bureau ; éclectisme des tâches ; horaires irréguliers, jours et nuits, dimanches et jours fériés ; agrément et assermentation, port de l'uniforme

MISSIONS

Missions :

Placé sous la responsabilité du chef de service de police municipale, l'adjoint participera à la mise en œuvre de la politique municipale en matière de prévention et de sécurité publique

Il alerte en temps réel le responsable de service sur les événements graves survenus sur la commune et prévient de tout événement important et particulier pouvant nuire à l'intérêt et l'image de la collectivité.

En l'absence du responsable du service de police municipale, il rend compte au Maire et/ou directeur général des services.

Activités et tâches :

En lien avec le responsable du service de police municipale, il met en œuvre les orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique ; il apporte sa contribution aux projets et aux réflexions sur l'évolution du service.

Il assure le suivi de l'activité quotidienne du service (mains courantes , rapports ...) ainsi que les activités spécifiques.

Il s'agit de toutes les tâches dévolues aux policiers municipaux dans le cadre législatif de l'application des pouvoirs de Police du Maire en matière des missions majoritairement préventives pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique :

- respect des arrêtés de police du Maire et exécution des missions et directives données
- surveillance de la voie et des lieux publics y compris les manifestations exceptionnelles
- accueil et renseignements du public
- constater les infractions aux dispositions du code de la route, à la réglementation de la police de stationnement et de circulation ainsi qu'aux arrêtés de police du Maire
- Marchés, foires, manifestations festives, cérémonies, petits spectacles de voie publique, formalités funéraires, gestion cimetière, occupation du domaine public, stationnement, circulation, éducation routière, sorties scolaires, salubrité, urbanisme, chiens dangereux, troubles de voisinage, problèmes sociaux, bâtiments municipaux, vidéo-protection, P.V.E.

PROFIL SOUHAITÉ

Contexte du poste :

Il exerce ses missions au sein d'un service police municipale composé de 2 agents, rattaché au Maire et en relation avec les partenaires institutionnels (notamment gendarmerie, procureur de la république...) et la population au sein d'une petite commune (3700 hab) exigeant de la tonicité avec évolution de carrière.

Compétences :

- Maitrise du cadre juridique, institutionnel et règlementaire

- Expériences et qualités relationnelles
- Qualités rédactionnelles
- Connaissance des pouvoirs de police du Maire, du code général des collectivités territoriales, du code de procédure pénale, du code de la route, du code de l'environnement et du Règlement sanitaire départemental, du code de la Sécurité Intérieure.
- Respect du code de déontologie des agents de police municipale
- Connaissance de l'environnement territorial et du statut de la fonction publique territoriale
- Maitrise des écrits et outil informatique
- Capacité d'écoute, aptitude au dialogue, discrétion et maîtrise de soi
- Intérêt pour l'accompagnement social de la population.
- Aptitude à encadrement et gestion des conflits
- Pratique confirmée du terrain fortement souhaitée
- Capacité d'organisation, de communication et d'analyse
- Sens du devoir et du service public
- Esprit d'équipe et sens du travail en commun
- Connaissance des missions et limites du policier municipal et ses prérogatives

CANDIDATURES

Adressez votre candidature à :

Monsieur le Maire
Service DRH
43 avenue François de Maynard
46400 SAINT CERE

Mail : catherine.denoual@saint-cere.fr

Pièces à joindre :

- CV récent et détaillé
- Lettre de motivation
- Le cas échéant, votre dernier arrêté administratif

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 15 mars 2019

Poste à pourvoir le 1^{er} avril 2019